



Mairie du XVI<sup>e</sup> 28 novembre 2022

16.2022.144 Désignation du secrétaire de séance

**Le Conseil d'Arrondissement**

Dans sa séance du 28 novembre 2022 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2121-15 ;

Sur proposition de Monsieur Francis SZPINER, Maire du XVI<sup>ème</sup> arrondissement ;

**DELIBERE**

**Article unique** : à l'unanimité, Monsieur Julien GUEDJ est désigné secrétaire de la séance du Conseil d'Arrondissement du lundi 28 novembre 2022.



Mairie du XVI<sup>e</sup> novembre 2022

16.2022.145 Adoption du compte-rendu de la séance du 7 novembre 2022

### Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 28 novembre 2022 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur proposition de Monsieur Francis SZPINER, Maire du XVI<sup>e</sup>me arrondissement ;

### DELIBERE

**Article unique** : à l'unanimité le procès-verbal de la séance du Conseil d'Arrondissement du 7 novembre 2022 est adopté.



Mairie du XVI<sup>e</sup>  
28 novembre 2022

Délibération  
16.2022.146

Adoption du Budget Primitif 2023

### Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 28 novembre 2022 ;

Vu le titre 1 du livre V du Code Général des Collectivités Territoriales, traitant des dispositions particulières applicables à Paris, Marseille et Lyon, et notamment l'article L.2511-41 ;

Vu les délibérations du Conseil de Paris relatives d'une part, à la mise à jour de l'inventaire des équipements de proximité et d'autre part, aux modalités de répartition des dotations affectées aux états spéciaux d'arrondissement ;

Vu la notification du montant des dotations attribuées pour 2023 à l'état spécial du XVI<sup>ème</sup> arrondissement par Monsieur Paul SIMONDON, Adjoint au Maire de Paris chargé des Finances, du Budget, de la Finance Verte et des Affaires Funéraires en date du 14 octobre 2022 ;

Vu le projet de délibération, par lequel Monsieur Francis SZPINER, Maire du XVI<sup>ème</sup> arrondissement, lui propose d'adopter le budget primitif du XVI<sup>ème</sup> arrondissement pour 2023 ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jérémy REDLER, Premier Adjoint au Maire, chargé de la Coordination Générale de l'Administration, des Finances et des Affaires Économiques, Conseiller de Paris, Conseiller Régional d'Ile-de-France ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité le budget primitif du XVI<sup>ème</sup> arrondissement pour l'exercice 2023 est adopté.



Mairie du XVI<sup>e</sup> 28 novembre 2022

## ETAT SPECIAL DU 16<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENT

### Budget Primitif 2023 Fonctionnement

Fonction et nature	Libellés	Budget Primitif 2023
<b>Fonction 020 ADMINISTRATION GENERALE</b>		
<b>Chapitre 74 DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS</b>		
	748711 DOTATION D'ANIMATION LOCALE RECUE	772 774
	748721 DOTATION DE GESTION LOCALE RECUE	5 068 884
	<b>Total chapitre 74</b>	<b>5 861 658</b>
	<b>Total Fonction 020</b>	<b>5 861 658</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>5 861 658</b>

### Budget Primitif 2023 Investissement

Fonction et nature	Libellés	Budget Primitif 2023
<b>Fonction 020 ADMINISTRATION GENERALE</b>		
<b>Chapitre 45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE</b>		
	458201 DOTATION D'INVESTISSEMENT RECUE	404 009
	<b>Total chapitre 45</b>	<b>404 009</b>
	<b>Total Fonction 020</b>	<b>404 009</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>404 009</b>

Vu pour être annexé à la délibération n° 16.2022.146

Mairie du XVI<sup>e</sup>

28 novembre 2022

## BUDGET PRIMITIF 2023

### SYNTHESE DES DEPENSES

Equipements	BP 2022	BP 2023 Conseil d'arrondissement
Total Fonctionnement	5 915 394,00	5 861 658,00
Dotation Animation Locale	738 904,00	772 774,00
E0282 - Travaux urgents	293 650,00	290 182,00
E0381 - Conseils de quartier	23 142,00	23 142,00
E301 - Anim locale et culturelle	422 112,00	459 450,00
Dotation de gestion locale	5 176 490,00	5 088 884,00
E020 - Adm générale collectivité	618 161,00	623 100,45
E0242 - Maisons des associations	50 091,00	51 268,68
E211 - Écoles maternelles	431 725,00	403 297,12
E212 - Écoles primaires	709 592,00	754 620,88
E3111 - Enseignement art pratique	149 572,00	155 814,00
E313 - Bibliothèques médiathèque	131 547,00	153 459,48
E321 - Salles de sport, gymnases	66 289,00	65 623,46
E322 - Stades	115 721,00	83 149,48
E3381 - Centres d'animation	1 120 141,00	1 084 156,29
E4221 - Crèches et garderies	1 316 703,00	1 196 135,91
E511 - Espaces verts urbains	466 948,00	518 258,25
Total Investissement	436 480,00	404 009,00
Dotation d'investissement	436 480,00	404 009,00
E0281 - Dotation d'investissement	378 632,00	346 161,00
E0381 - Conseils de quartier	57 848,00	57 848,00
Total général	6 351 874,00	6 265 667,00

Vu pour être annexé à la délibération n° 16.2022.146



Mairie du XVI<sup>e</sup>

28 novembre 2022

## BUDGET PRIMITIF 2023 SYNTHESE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

chapitre et nature	BP 2022	BP 2023 Conseil d'arrondissement
Total Fonctionnement	5 915 394,00	5 861 658,00
011-60611-D Eau et assainissement	232 681,00	221 135,32
011-606121-D Electricité	538 399,00	528 112,14
011-606122-D Gaz	251 653,00	365 540,73
011-60613-D Chauffage urbain	206 599,00	119 918,13
011-60622-D Carburants	9 800,00	4 000,00
011-60623-D Alimentation	270 771,00	247 229,00
011-60628-D Autres fournitures non stockées	82 539,00	63 288,08
011-60631-D Fournitures d'entretien	92 678,00	89 768,62
011-60632-D Fournitures de petit équipement	279 930,00	286 013,33
011-60636-D Habillement et vêtements de travail	150,00	0,00
011-6064-D Fournitures administratives	54 403,00	51 660,50
011-6067-D Fournitures scolaires	244 850,00	239 500,00
011-6068-D Autres matières et fournitures	124 062,00	121 698,36
011-611-D Contrats de prestations de services	1 096 879,00	1 073 500,00
011-6132-D Locations immobilières	260 690,00	251 323,00
011-61351-D Locations mobilières - Matériel roulant	194 521,00	195 000,00
011-61358-D Locations mobilières - Autres	49 273,00	47 021,30
011-614-D Charges locatives et de copropriété	272 166,00	221 468,00
011-61521-D Terrains	149 351,00	164 093,27
011-615221-D Bâtiments publics	329 650,00	326 182,00
011-615232-D Réseaux	9 000,00	9 000,00
011-61558-D Entretien et réparations sur biens mobiliers - Autres biens	32 500,00	93 945,25
011-6156-D Maintenance	163 926,00	169 581,82
011-617-D Etudes et recherches	3 000,00	3 000,00
011-6182-D Documentation générale et technique	19 400,00	18 878,73
011-6184-D Versements à des organismes de formation	3 500,00	3 377,85
011-6231-D Annonces et insertions	10 000,00	9 686,00
011-6232-D Fêtes et cérémonies	134 963,00	181 989,06
011-6233-D Foires et expositions	34 000,00	36 532,00
011-6234-D Réceptions	106 372,00	121 497,18
011-6236-D Catalogues et imprimés et publications	43 650,00	40 670,98
011-6238-D Publicité, publications, relations publiques - divers	5 500,00	2 579,30
011-6241-D Transports de biens	17 700,00	18 552,82
011-6245-D Transports de personnes extérieures à la collectivité		8 020,00
011-6251-D Voyages, déplacements et missions		500,00
011-6261-D Frais d'affranchissement	62 050,00	61 605,17
011-6262-D Frais de télécommunications		200,00
011-6282-D Frais de gardiennage	21 020,00	21 708,55
011-6283-D Frais de nettoyage des locaux	388 293,00	383 526,34
011-6288-D Autres services extérieurs - Divers - Autres	123 175,00	119 181,08
011-63513-D Autres impôts locaux	2 300,00	2 174,07
Total général	5 915 394,00	5 861 658,00

Vu pour être annexé à la délibération n° 16.2022.146



Mairie du XVI<sup>e</sup>

28 novembre 2022

## BUDGET PRIMITIF 2023 TRAVAUX URGENTS - FONCTION 282

chapitre et nature	BP 2022	BP 2023 Conseil d'arrondissement
Travaux urgents	293 650,00	290 182,00
011-615221-D Bâtiments publics	290 650,00	287 182,00
011-617-D Études et recherches	3 000,00	3 000,00
Total général	293 650,00	290 182,00

Vu pour être annexé à la délibération n° 16.2022.146



Mairie du XVI<sup>e</sup>

28 novembre 2022

## BUDGET PRIMITIF 2023 CONSEILS DE QUARTIER - FONCTION 381

chapitre et nature	BP 2022	BP 2023 Conseil d'arrondissement
conseils de quartier	23 142,00	23 142,00
011-60632-D Fournitures de petit équipement	200,00	200,00
011-6064-D Fournitures administratives	100,00	100,00
011-6068-D Autres matières et fournitures	1 000,00	1 000,00
011-61358-D Locations mobilières - Autres	5 000,00	5 000,00
011-6232-D Fêtes et cérémonies	9 000,00	9 000,00
011-6234-D Réceptions	100,00	100,00
011-6236-D Catalogues et imprimés et publications	250,00	250,00
011-6261-D Frais d'affranchissement	100,00	100,00
011-6282-D Frais de gardiennage	1 000,00	1 000,00
011-6283-D Frais de nettoyage des locaux	504,00	504,00
011-6288-D Autres services extérieurs - Divers - Autres	5 888,00	5 888,00
Total général	23 142,00	23 142,00

Vu pour être annexé à la délibération n° 16.2022.146





Mairie du XVI<sup>e</sup>

28 novembre 2022

## BUDGET PRIMITIF 2023

### ANIMATION LOCALE ET CULTURELLE - FONCTION 301

chapitre et nature	BP 2022	BP 2023 Conseil d'arrondissement
Animation locale et culturelle	422 112,00	459 450,00
011-60628-D Autres fournitures non stockées	10 000,00	0,00
011-60632-D Fournitures de petit équipement	5 000,00	4 295,00
011-6064-D Fournitures administratives	4 800,00	4 080,00
011-6068-D Autres matières et fournitures	10 000,00	7 028,00
011-611-D Contrats de prestations de services	15 500,00	5 839,00
011-61358-D Locations mobilières - Autres	26 000,00	28 965,00
011-6231-D Annonces et insertions	10 000,00	9 686,00
011-6232-D Fêtes et cérémonies	86 000,00	128 987,00
011-6233-D Foires et expositions	34 000,00	36 532,00
011-6234-D Réceptions	85 446,00	101 560,00
011-6236-D Catalogues et imprimés et publications	31 500,00	26 636,00
011-6238-D Publicité, publications, relations publiques - divers	5 000,00	1 445,00
011-6241-D Transports de biens	2 500,00	3 124,00
011-6245-D Transports de personnes extérieures à la collectivité		8 020,00
011-6261-D Frais d'affranchissement	7 500,00	6 652,00
011-6282-D Frais de gardiennage	16 000,00	15 497,00
011-6283-D Frais de nettoyage des locaux		2 335,00
011-6288-D Autres services extérieurs - Divers - Autres	72 866,00	68 769,00
Total général	422 112,00	459 450,00

Vu pour être annexé à la délibération n° 16.2022.146



Mairie du XVI<sup>e</sup>

28 novembre 2022

## BUDGET PRIMITIF 2023 SYNTHESE - DOTATION DE GESTION LOCALE

chapitre et nature	BP 2022	BP 2023 Conseil d'arrondissement
Dotation de gestion locale	5 176 490,00	5 088 884,00
011-60611-D Eau et assainissement	232 681,00	221 195,32
011-606121-D Electricité	538 399,00	528 112,14
011-606122-D Gaz	251 653,00	365 540,73
011-60613-D Chauffage urbain	206 599,00	119 918,13
011-60622-D Carburants	3 800,00	4 000,00
011-60623-D Alimentation	270 771,00	247 229,00
011-60628-D Autres fournitures non stockées	72 539,00	63 288,08
011-60631-D Fournitures d'entretien	92 678,00	89 768,62
011-60632-D Fournitures de petit équipement	274 730,00	281 518,33
011-60636-D Habillement et vêtements de travail	150,00	0,00
011-6064-D Fournitures administratives	49 503,00	47 480,50
011-6067-D Fournitures scolaires	244 850,00	239 500,00
011-6068-D Autres matières et fournitures	113 062,00	113 670,98
011-611-D Contrats de prestations de services	1 081 379,00	1 067 661,00
011-6132-D Locations immobilières	260 690,00	251 323,00
011-61351-D Locations mobilières - Matériel roulant	194 521,00	195 000,00
011-61358-D Locations mobilières - Autres	18 273,00	13 056,30
011-614-D Charges locatives et de copropriété	272 166,00	221 468,60
011-61521-D Terrains	149 351,00	164 093,27
011-615221-D Bâtiments publics	39 000,00	39 000,00
011-615232-D Réseaux	9 000,00	9 000,00
011-61558-D Entretien et réparations sur biens mobiliers - Autres biens	32 500,00	33 945,25
011-6156-D Maintenance	163 926,00	168 581,82
011-6182-D Documentation générale et technique	19 400,00	18 678,73
011-6184-D Versements à des organismes de formation	3 500,00	3 577,85
011-6232-D Fêtes et cérémonies	39 963,00	44 002,06
011-6234-D Réceptions	20 826,00	19 837,18
011-6236-D Catalogues et imprimés et publications	11 900,00	13 784,98
011-6238-D Publicité, publications, relations publiques - divers	500,00	1 134,30
011-6241-D Transports de biens	15 200,00	15 428,82
011-6251-D Voyages, déplacements et missions		500,00
011-6261-D Frais d'affranchissement	54 450,00	54 853,17
011-6262-D Frais de télécommunications		200,00
011-6282-D Frais de gardiennage	4 020,00	3 211,55
011-6283-D Frais de nettoyage des locaux	387 789,00	380 687,34
011-6288-D Autres services extérieurs - Divers - Autres	44 421,00	44 524,08
011-63513-D Autres impôts locaux	2 300,00	2 174,07
Total général	5 176 490,00	5 088 884,00



Mairie du XVI<sup>e</sup>

28 novembre 2022

## BUDGET PRIMITIF 2023 ADMINISTRATION GENERALE- FONCTION 020

chapitre et nature	BP 2022	BP 2023 Conseil d'arrondissement
Administration générale	618 161,00	623 100,45
011-60611-D Eau et assainissement	26 992,00	10 072,00
011-606121-D Electricité	47 355,00	45 672,62
011-606122-D Gaz	21 435,00	44 976,83
011-60622-D Carburants	3 800,00	4 000,00
011-60628-D Autres fournitures non stockées	4 000,00	0,00
011-60631-D Fournitures d'entretien	4 100,00	3 500,00
011-60632-D Fournitures de petit équipement	129 000,00	132 000,00
011-60636-D Habillement et vêtements de travail	150,00	0,00
011-6064-D Fournitures administratives	21 000,00	19 000,00
011-611-D Contrats de prestations de services	2 500,00	3 024,00
011-61351-D Locations mobilières - Matériel roulant	194 521,00	195 000,00
011-61358-D Locations mobilières - Autres	7 562,00	6 000,00
011-61558-D Entretien réparations sur biens mobiliers - Autres biens		1 500,00
011-6156-D Maintenance	30 000,00	26 000,00
011-6182-D Documentation générale et technique	15 000,00	14 500,00
011-6232-D Fêtes et cérémonies	22 000,00	26 000,00
011-6234-D Réceptions	13 546,00	16 455,00
011-6236-D Catalogues et imprimés et publications	10 900,00	10 000,00
011-6241-D Transports de biens	4 200,00	4 200,00
011-6251-D Voyages, déplacements et missions		500,00
011-6261-D Frais d'affranchissement	50 000,00	50 000,00
011-6262-D Frais de télécommunications		200,00
011-6283-D Frais de nettoyage des locaux	7 300,00	7 000,00
011-6288-D Autres services extérieurs - Divers - Autres	2 800,00	3 500,00
Total général	618 161,00	623 100,45

Vu pour être annexé à la délibération n° 16.2022.146



Mairie du XVI<sup>e</sup>

28 novembre 2022

## BUDGET PRIMITIF 2023 MAISON DES ASSOCIATIONS - FONCTION 242

chapitre et nature	BP 2022	BP 2023 Conseil d'arrondissement
Maison des associations	50 091,00	51 268,68
011-60611-D Eau et assainissement	1 150,00	868,59
011-606121-D Electricité	6 951,00	8 128,68
011-60628-D Autres fournitures non stockées	100,00	57,90
011-60631-D Fournitures d'entretien	1 350,00	1 254,63
011-60632-D Fournitures de petit équipement	530,00	434,30
011-6064-D Fournitures administratives	1 000,00	965,10
011-6156-D Maintenance	5 050,00	4 922,01
011-6182-D Documentation générale et technique	1 600,00	1 592,42
011-6184-D Versements à des organismes de formation	3 500,00	3 377,85
011-6232-D Fêtes et cérémonies	600,00	579,06
011-6234-D Réceptions	3 480,00	3 358,55
011-6236-D Catalogues et imprimés et publications	200,00	193,02
011-6261-D Frais d'affranchissement	60,00	57,91
011-6282-D Frais de gardiennage	4 020,00	5 211,55
011-6283-D Frais de nettoyage des locaux	20 500,00	20 267,11
Total général	50 091,00	51 268,68

Vu pour être annexé à la délibération n° 16.2022.146

28 novembre 2022

## BUDGET PRIMITIF 2023 ECOLES MATERNELLES - FONCTION 211

chapitre et nature	BP 2022	BP 2023 Conseil d'arrondissement
Ecoles maternelles	431 725,00	409 297,12
011-60611-D Eau et assainissement	60 074,00	63 287,00
011-606121-D Electricité	108 750,00	102 829,90
011-606122-D Gaz	56 537,00	66 505,83
011-60613-D Chauffage urbain	71 954,00	36 264,39
011-60628-D Autres fournitures non stockées	1 900,00	1 900,00
011-60631-D Fournitures d'entretien	13 500,00	13 500,00
011-60632-D Fournitures de petit équipement	10 000,00	10 000,00
011-6064-D Fournitures administratives	5 000,00	5 000,00
011-6067-D Fournitures scolaires	51 000,00	49 500,00
011-6068-D Autres matières et fournitures	5 000,00	5 000,00
011-61358-D Locations mobilières - Autres	1 600,00	
011-61558-D Entretien et réparations sur biens mobiliers - Autres biens	1 000,00	1 000,00
011-6156-D Maintenance	18 500,00	21 518,00
011-6182-D Documentation générale et technique	250,00	250,00
011-6232-D Fêtes et cérémonies	260,00	342,00
011-6241-D Transports de biens	6 000,00	6 000,00
011-6261-D Frais d'affranchissement	1 400,00	1 400,00
011-6283-D Frais de nettoyage des locaux	15 000,00	15 000,00
011-6288-D Autres services extérieurs - Divers - Autres	4 000,00	4 000,00
<b>Total général</b>	<b>431 725,00</b>	<b>409 297,12</b>

Vu pour être annexé à la délibération n° 16.2022.146



Mairie du XVI<sup>e</sup>

28 novembre 2022

## BUDGET PRIMITIF 2023 ECOLES ELEMENTAIRES - FONCTION 212

chapitre et nature	BP 2022	BP 2023 Conseil d'arrondissement
Ecoles élémentaires	709 592,00	754 620,88
011-60611-D Eau et assainissement	80 765,00	83 978,00
011-606121-D Electricité	121 451,00	151 604,06
011-606122-D Gaz	91 337,00	144 123,02
011-60613-D Chauffage urbain	113 443,00	69 383,80
011-60628-D Autres fournitures non stockées	3 400,00	3 400,00
011-60631-D Fournitures d'entretien	35 000,00	35 000,00
011-60632-D Fournitures de petit équipement	5 000,00	5 000,00
011-6064-D Fournitures administratives	14 500,00	14 500,00
011-6067-D Fournitures scolaires	193 850,00	190 000,00
011-6068-D Autres matières et fournitures	3 000,00	3 800,00
011-61358-D Locations mobilières - Autres	1 646,00	0,00
011-61558-D Entretien et réparations sur biens mobiliers - Autres biens	500,00	500,00
011-6156-D Maintenance	12 000,00	15 000,00
011-6182-D Documentation générale et technique	500,00	500,00
011-6241-D Transports de biens	4 000,00	4 000,00
011-6261-D Frais d'affranchissement	2 400,00	2 450,00
011-6283-D Frais de nettoyage des locaux	22 000,00	25 382,00
011-6288-D Autres services extérieurs - Divers - Autres	4 800,00	6 000,00
Total général	709 592,00	754 620,88

Vu pour être annexé à la délibération n° 16.2022.146



Mairie du XVI<sup>e</sup>

28 novembre 2022

**BUDGET PRIMITIF 2023**  
**ENSEIGNEMENT ART PRATIQUE CONSERVATOIRE**  
**FONCTION 3111**

chapitre et nature	BP 2022	BP 2023 Conseil d'arrondissement
Conservatoire	149 572,00	155 814,00
011-60611-D Eau et assainissement	2 000,00	1 701,46
011-606121-D Electricité	13 201,00	12 391,44
011-606122-D Gaz	11 889,00	18 940,56
011-60628-D Autres fournitures non stockées	2 419,00	1 134,30
011-60631-D Fournitures d'entretien	1 865,00	1 228,83
011-60632-D Fournitures de petit équipement	2 200,00	1 512,40
011-6064-D Fournitures administratives	2 000,00	1 512,40
011-6068-D Autres matières et fournitures	3 500,00	3 308,38
011-61358-D Locations mobilières - Autres	7 465,00	7 056,30
011-61558-D Entretien et réparations sur biens mobiliers - Autres biens	1 000,00	945,25
011-6156-D Maintenance	17 000,00	18 905,02
011-6182-D Documentation générale et technique	250,00	236,31
011-6232-D Fêtes et cérémonies	22,00	
011-6234-D Réceptions	3 800,00	23,63
011-6236-D Catalogues et imprimés et publications	800,00	3 591,96
011-6238-D Publicité, publications, relations publiques - divers	500,00	1 134,30
011-6241-D Transports de biens	1 000,00	1 228,82
011-6261-D Frais d'affranchissement	90,00	945,26
011-6283-D Frais de nettoyage des locaux	43 450,00	46 819,23
011-6288-D Autres services extérieurs - Divers - Autres	32 821,00	31 024,08
011-63513-D Autres impôts locaux	2 300,00	2 174,07
Total général	149 572,00	155 814,00

Vu pour être annexé à la délibération n° 16.2022.146



Mairie du XVI<sup>e</sup>

28 novembre 2022

## BUDGET PRIMITIF 2023 BIBLIOTHEQUES MEDIATHEQUES - FONCTION 313

chapitre et nature	BP 2022	BP 2023 Conseil d'arrondissement
Bibliothèques et médiathèques	131 547,00	153 459,48
011-606121-D Electricité	15 932,00	12 178,96
011-606122-D Gaz	2 584,00	2 970,12
011-60631-D Fournitures d'entretien	5 174,00	4 674,00
011-6064-D Fournitures administratives	2 000,00	2 500,00
011-614-D Charges locatives et de copropriété	101 200,00	124 664,00
011-6156-D Maintenance	3 614,00	5 430,00
011-6232-D Fêtes et cérémonies	43,00	43,00
011-6283-D Frais de nettoyage des locaux	1 000,00	1 000,00
Total général	131 547,00	153 459,48

Vu pour être annexé à la délibération n° 16.2022.146





Mairie du XVI<sup>e</sup>

28 novembre 2022

## BUDGET PRIMITIF 2023 SALLES DE SPORT GYMNASES - FONCTION 321

chapitre et nature	BP 2022	BP 2023 Conseil d'arrondissement
Salles de sport gymnases	66 289,00	65 623,46
011-606121-D Electricité	19 526,00	23 797,03
011-606122-D Gaz	23 663,00	18 726,43
011-60631-D Fournitures d'entretien	5 100,00	4 412,36
011-60632-D Fournitures de petit équipement	12 000,00	13 496,63
011-6156-D Maintenance	6 000,00	5 191,01
Total général	66 289,00	65 623,46

Vu pour être annexé à la délibération n° 16.2022.146



Mairie du XVI<sup>e</sup>

28 novembre 2022

## BUDGET PRIMITIF 2023 STADES - FONCTION 322

chapitre et nature	BP 2022	BP 2023 Conseil d'arrondissement
Stades	115 721,00	83 149,48
011-60611-D Eau et assainissement	8 100,00	7 628,27
011-606121-D Electricité	38 859,00	9 884,67
011-606122-D Gaz	7 907,00	6 483,67
011-60613-D Chauffage urbain	2 655,00	481,14
011-60628-D Autres fournitures non stockées	500,00	470,88
011-60631-D Fournitures d'entretien	6 700,00	6 309,80
011-60632-D Fournitures de petit équipement	13 500,00	16 575,00
011-61521-D Terrains	24 000,00	22 602,27
011-6156-D Maintenance	13 500,00	12 713,78
Total général	115 721,00	83 149,48

Vu pour être annexé à la délibération n° 16.2022.146



Mairie du XVI<sup>e</sup>

28 novembre 2022

## BUDGET PRIMITIF 2023 CENTRES D'ANIMATION - FONCTION 3381

chapitre et nature	BP 2022	BP 2023 Conseil d'arrondissement
Centre d'animation	1 120 141,00	1 084 156,29
011-60611-D Eau et assainissement	4 600,00	4 600,00
011-606121-D Electricité	34 115,00	27 130,49
011-60613-D Chauffage urbain	18 547,00	13 788,80
011-611-D Contrats de prestations de services	1 062 879,00	1 038 637,00
Total général	1 120 141,00	1 084 156,29

Vu pour être annexé à la délibération n° 16.2022.146



Mairie du XVI<sup>e</sup>

28 novembre 2022

## BUDGET PRIMITIF 2023 CRECHES ET GARDERIES - FONCTION 4221

chapitre et nature	BP 2022	BP 2023 Conseil d'arrondissement
Creches et garderies	1 316 703,00	1 196 135,91
011-60611-D Eau et assainissement	20 000,00	20 000,00
011-606121-D Electricité	103 662,00	90 464,64
011-606122-D Gaz	34 301,00	51 077,27
011-60623-D Alimentation	270 771,00	247 229,00
011-60628-D Autres fournitures non stockées	60 220,00	56 325,00
011-60631-D Fournitures d'entretien	19 889,00	19 889,00
011-60632-D Fournitures de petit équipement	15 500,00	15 500,00
011-6064-D Fournitures administratives	4 003,00	4 003,00
011-6068-D Autres matières et fournitures	44 562,00	44 562,00
011-6132-D Locations immobilières	260 690,00	251 323,00
011-614-D Charges locatives et de copropriété	170 966,00	96 804,00
011-6156-D Maintenance	18 262,00	18 902,00
011-6182-D Documentation générale et technique	1 800,00	1 800,00
011-6232-D Fêtes et cérémonies	13 038,00	13 038,00
011-6261-D Frais d'affranchissement	500,00	
011-6283-D Frais de nettoyage des locaux	278 539,00	265 219,00
Total général	1 316 703,00	1 196 135,91

Vu pour être annexé à la délibération n° 16.2022.146



Mairie du XVI<sup>e</sup>

28 novembre 2022

## BUDGET PRIMITIF 2023 ESPACES VERTS URBAINS - FONCTION 511

chapitre et nature	BP 2022	BP 2023 Conseil d'arrondissement
Espaces verts urbains	466 948,00	518 258,25
011-60611-D Eau et assainissement	29 000,00	29 000,00
011-606121-D Electricité	28 597,00	44 030,25
011-606122-D Gaz	2 000,00	11 737,00
011-60632-D Fournitures de petit équipement	87 000,00	87 000,00
011-6068-D Autres matières et fournitures	57 000,00	57 000,00
011-611-D Contrats de prestations de services	16 000,00	26 000,00
011-61521-D Terrains	125 351,00	141 491,00
011-615221-D Bâtiments publics	39 000,00	39 000,00
011-615232-D Réseaux	9 000,00	9 000,00
011-61558-D Entretien et réparations sur biens mobiliers - Autres biens	30 000,00	30 000,00
011-6156-D Maintenance	40 000,00	40 000,00
011-6232-D Fêtes et cérémonies	4 000,00	4 000,00
Total général	466 948,00	518 258,25

Vu pour être annexé à la délibération n° 16.2022.146



Mairie du XVI<sup>e</sup>

28 novembre 2022

## BUDGET PRIMITIF 2023 SYNTHESE BUDGET D'INVESTISSEMENT

Chapitre et nature	BP 2022 voté	BP 2023 conseil arrondissement
Total Investissement	436 480,00	404 009,00
Dotation d'investissement	436 480,00	404 009,00
E0281 - Dotation d'investissement	378 632,00	346 161,00
E0381 - Conseils de quartier	57 848,00	57 848,00
Total Investissement	436 480,00	404 009,00

Vu pour être annexé à la délibération n°16.2022.146



Mairie du XVI<sup>e</sup>

28 novembre 2022

**BUDGET PRIITIF 2023**  
**DOTATION D'INVESTISSEMENT MAIRIE - FONCTION 281**

Chapitre et nature	BP 2022	BP 2023 Conseil d'arrondissement
Investissement	378 632,00	346 161,00
45-458101-D Dotation d'investissement versée	<b>378 632,00</b>	<b>346 161,00</b>
Total général	378 632,00	346 161,00

Vu pour être annexé à la délibération n° 16.2022.146



Mairie du XVI<sup>e</sup>

28 novembre 2022

## BUDGET PRIMITIF 2023 INVESTISSEMENT CONSEILS DE QUARTIER - FONCTION 381

chapitre et nature	BP 2022	BP 2023 Conseil d'arrondissement
Investissement	57 848,00	57 848,00
45-458101-D Dotation d'investissement versée	57 848,00	57 848,00
Total général	57 848,00	57 848,00

Vu pour être annexé à la délibération n° 16.2022.146





Mairie du XVI<sup>e</sup> 28 novembre 2022

16.2022.147

Choix de la gestion par marché public de l'établissement d'accueil collectif de petite enfance situé 2, rue Faustin Hélie à Paris 16<sup>ème</sup> et autorisation au Maire du 16<sup>ème</sup> arrondissement de demander à la Maire de Paris de mettre en œuvre une procédure de marché public, en application de l'article R.2123-1-3° du code de la commande publique, pour la gestion de cet équipement.

### Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 28 novembre 2022 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu la délibération 2022 DDCT 62 du Conseil de Paris en date 28 septembre 2022 relative à l'inventaire des équipements dont les conseils d'arrondissement ont la charge ;

Vu le projet de délibération par lequel le Maire du 16<sup>ème</sup> arrondissement lui propose de choisir le marché public comme mode de gestion de l'établissement d'accueil collectif de petite enfance situé 2, rue Faustin Hélie à Paris 16<sup>ème</sup> arrondissement ;

Sur le rapport présenté par Madame Laura LAMBLIN BENICHOU, Conseillère d'arrondissement déléguée à la Famille et au Tourisme ;

### DELIBERE

**Article 1<sup>er</sup>** : Le conseil du 16<sup>ème</sup> arrondissement choisit le marché public pour la gestion de l'établissement d'accueil collectif de petite enfance situé 2, rue Faustin Hélie à Paris 16<sup>ème</sup>.

**Article 2** : Le Maire du 16<sup>ème</sup> arrondissement est autorisé à demander à la Maire de Paris de mettre en œuvre une procédure de marché public en application de l'article R.2123-1.3° du code de la commande publique, pour la gestion de cet équipement.

La délibération est adoptée à l'unanimité.



Mairie du XVI<sup>e</sup> 28 novembre 2022

16.2022.148 Choix de la gestion par marché public de l'établissement d'accueil collectif de petite enfance situé 93, boulevard Suchet à Paris 16<sup>ème</sup> et autorisation au Maire du 16<sup>ème</sup> arrondissement de demander à la Maire de Paris de mettre en œuvre une procédure de marché public, en application de l'article R.2123-1-3° du code de la commande publique, pour la gestion de cet équipement.

### Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 28 novembre 2022 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu la délibération 2022 DDCT 62 du Conseil de Paris en date 28 septembre 2022 relative à l'inventaire des équipements dont les conseils d'arrondissement ont la charge ;

Vu le projet de délibération par lequel le Maire du 16<sup>ème</sup> arrondissement lui propose de choisir le marché public comme mode de gestion de l'établissement d'accueil collectif de petite enfance situé 93, boulevard Suchet à Paris 16<sup>ème</sup> arrondissement ;

Sur le rapport présenté par Madame Laura LAMBLIN BENICHO, Conseillère d'arrondissement déléguée à la Famille et au Tourisme ;

### DELIBERE

**Article 1<sup>er</sup>** : Le conseil du 16<sup>ème</sup> arrondissement choisit le marché public pour la gestion de l'établissement d'accueil collectif de petite enfance situé 93, boulevard Suchet à Paris 16<sup>ème</sup>

**Article 2** : Le Maire du 16<sup>ème</sup> arrondissement est autorisé à demander à la Maire de Paris de mettre en œuvre une procédure de marché public en application de l'article R.2123-1.3° du code de la commande publique, pour la gestion de cet équipement.

La délibération est adoptée à l'unanimité.



Mairie du XVI<sup>e</sup> 28 novembre 2022

16.2022.149 2022 DVD 142 Stationnement de surface (bois, autocars et professionnels) : modalités diverses

### Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 28 novembre 2022 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 22 novembre 2022 ;

Vu le projet de délibération n°2022 DVD 142 par lequel Madame la Maire de Paris, propose au Conseil de Paris, stationnement de surface dans le bois de Boulogne et Vincennes - mesures diverses - dispositions Pass Autocars - stationnement professionnel ;

Vu le projet de délibération en date du 28 novembre 2022 par lequel Monsieur Francis SZPNER, Maire du XVI<sup>ème</sup> arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

### DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2022 DVD 142 mentionné en visa.



Mairie du XVI<sup>e</sup> 28 novembre 2022

16.2022.150 2022 DILT 8 Concession de service de cabines photographiques, autorisation de signature

### Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 28 novembre 2022 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 22 novembre 2022 ;

Vu le projet de délibération n°2022 DILT 8 par lequel Madame la Maire de Paris, sollicite l'autorisation du Conseil de Paris de signer avec la société SOC CONSTRUCTION ELECTROMECHANIQUE-SCEM, sise Route d'Étampes, 94410 DOURDAN, une concession de service portant sur la mise en place et l'exploitation de cabines photographiques et de photocopieurs dans les mairies d'arrondissement et divers services de la Ville de Paris ;

Vu le projet de délibération en date du 28 novembre 2022 par lequel Monsieur Francis SZPNER, Maire du XVI<sup>ème</sup> arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jérémy REDLER, Premier Adjoint au Maire, chargé de la Coordination Générale de l'Administration, des Finances et des Affaires Économiques, Conseiller de Paris, Conseiller Régional d'Île-de-France ;

### DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2022 DILT 8 mentionné en visa.



Mairie du XVI<sup>e</sup> 28 novembre 2022

16.2022.151 2022 DLH 394 Location de l'immeuble 75bis rue d'Auteuil  
16ème à Paris Habitat OPH - Bail emphytéotique

### Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 28 novembre 2022 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 22 novembre 2022 ;

Vu le projet de délibération n°2022 DLH 394 par lequel Madame la Maire de Paris propose au Conseil de Paris de soumettre à son agrément les conditions de location à Paris Habitat OPH de l'immeuble 75bis rue d'Auteuil (16<sup>e</sup>) ;

Vu le projet de délibération en date du 28 novembre 2022 par lequel Monsieur Francis SZPNER, Maire du XVI<sup>ème</sup> arrondissement, lui propose de donner un avis défavorable ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jacques-Frédéric SAUVAGE, Adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme et du Logement ;

### DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis défavorable est donné au projet de délibération n° 2022 DLH 394 mentionné en visa.



Mairie du XVI<sup>e</sup> 28 novembre 2022

16.2022.152 2022 DAC 505 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à André Zirnheld au 6 rue Bosio à Paris 16e

### Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 28 novembre 2022 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 21 novembre 2022 ;

Vu le projet de délibération n°2022 DAC 505 par lequel Madame la Maire de Paris demande au Conseil de Paris de soumettre à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à André Zirnheld au 6 rue Bosio à Paris 16<sup>e</sup> ;

Vu le projet de délibération en date du 28 novembre 2022 par lequel Monsieur Francis SZPINDER, Maire du XVI<sup>ème</sup> arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Katherine de MEAUX, Adjointe au Maire chargée des Quartiers Dauphine- Chaillot et des anciens Combattants ;

### DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2022 DAC 505 mentionné en visa.



Mairie du XVI<sup>e</sup> 28 novembre 2022

16.2022.153 2022 DAC 510 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Marcel Peck au 27 rue Fresnel à Paris 16<sup>e</sup>.

### Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 28 novembre 2022 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 21 novembre 2022 ;

Vu le projet de délibération n°2022 DAC 510 par lequel Madame la Maire de Paris demande au Conseil de Paris de soumettre à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Marcel Peck au 27 rue Fresnel à Paris 16<sup>e</sup> ;

Vu le projet de délibération en date du 28 novembre 2022 par lequel Monsieur Francis SZPNER, Maire du XVI<sup>ème</sup> arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

-  
Sur le rapport présenté par Madame Katherine de MEAUX, Adjointe au Maire chargée des Quartiers Dauphine- Chaillot et des anciens Combattants ;

### DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2022 DAC 510 mentionné en visa.



Mairie du XVI<sup>e</sup> 28 novembre 2022

16.2022.154 2022 DAE 297 Subvention (13.600 euros) à l'association des commerçants du village d'Auteuil pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2022 (16e)

### Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 28 novembre 2022 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 22 novembre 2022 ;

Vu le projet de délibération n°2022 DAE 297 par lequel Madame la Maire de Paris propose au Conseil de Paris l'attribution d'une subvention à l'association des commerçants du Village d'Auteuil (16<sup>e</sup>) pour les illuminations à l'occasion des fêtes de fin d'année 2022 ;

Vu le projet de délibération en date du 28 novembre 2022 par lequel Monsieur Francis SZPINER, Maire du XVI<sup>ème</sup> arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Rodolphe BORGNIET, Adjoint au Maire chargé du Quartier Auteuil Nord, du Commerce et de l'Artisanat ;

### DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2022 DAE 297 mentionné en visa.





Mairie du XVI<sup>e</sup> 28 novembre 2022

16.2022.155 2022 DAE 298 Subvention (4.500 euros) à l'association des commerçants Versailles-Exelmans 16e pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2022 (16e)

### Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 28 novembre 2022 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 22 novembre 2022 ;

Vu le projet de délibération n°2022 DAE 298 par lequel Madame la Maire de Paris propose au Conseil de Paris l'attribution d'une subvention à l'association des commerçants Versailles-Exelmans- 16<sup>e</sup> (16<sup>e</sup>) pour les illuminations à l'occasion des fêtes de fin d'année 2022 ;

Vu le projet de délibération en date du 28 novembre 2022 par lequel Monsieur Francis SZPNER, Maire du XVI<sup>ème</sup> arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Rodolphe BORGNIET, Adjoint au Maire chargé du Quartier Auteuil Nord, du Commerce et de l'Artisanat ;

### DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2022 DAE 298 mentionné en visa.



Mairie du XVI<sup>e</sup> 28 novembre 2022

16.2022.156 2022 DAE 299 Subvention (9.000 euros) à l'association des commerçants Victor Hugo Paris 16 pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2022 (16e).

### Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 28 novembre 2022 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 22 novembre 2022 ;

Vu le projet de délibération n°2022 DAE 299 par lequel Madame la Maire de Paris propose au Conseil de Paris l'attribution d'une subvention à l'association des commerçants Victor Hugo Paris 16<sup>e</sup> (16<sup>e</sup>) pour les illuminations à l'occasion des fêtes de fin d'année 2022 ;

Vu le projet de délibération en date du 28 novembre 2022 par lequel Monsieur Francis SZPNER, Maire du XVI<sup>ème</sup> arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Rodolphe BORGNIET, Adjoint au Maire chargé du Quartier Auteuil Nord, du Commerce et de l'Artisanat ;

### DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2022 DAE 299 mentionné en visa.



Mairie du XVI<sup>e</sup> 28 novembre 2022

16.2022.157 2022 DAE 300 Subvention (10.300 euros) au village Passy pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2022 (16e)

### Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 28 novembre 2022 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 22 novembre 2022 ;

Vu le projet de délibération n°2022 DAE 300 par lequel Madame la Maire de Paris propose au Conseil de Paris l'attribution d'une subvention au Village Passy (16<sup>e</sup>) pour les illuminations à l'occasion des fêtes de fin d'année 2022 ;

Vu le projet de délibération en date du 28 novembre 2022 par lequel Monsieur Francis SZPINER, Maire du XVI<sup>ème</sup> arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Rodolphe BORGNIET, Adjoint au Maire chargé du Quartier Auteuil Nord, du Commerce et de l'Artisanat ;

### DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2022 DAE 300 mentionné en visa.



Mairie du XVI<sup>e</sup> 28 novembre 2022

16.2022.158 2022 DASCO 135 Subventions d'investissement (34 517 euros) à 5 collèges au titre du Budget Participatif des Collèges édition 2021/2022

### Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 28 novembre 2022 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 22 novembre 2022 ;

Vu le projet de délibération n°2022 DASCO 135 par lequel Madame la Maire de Paris demande au Conseil de Paris de soumettre à son approbation l'octroi de subventions d'investissement à 5 collèges au titre du budget participatif des collèges, édition 2021/2022 ;

Vu le projet de délibération en date du 28 novembre 2022 par lequel Monsieur Francis SZPNER, Maire du XVI<sup>ème</sup> arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Isabelle NIZARD, Adjointe au Maire chargée des Affaires Scolaires ;

### DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2022 DASCO 135 mentionné en visa.



Mairie du XVI<sup>e</sup> 28 novembre 2022

16.2022.159 2022 DASCO 137 Collèges publics en cité scolaire - Subventions d'équilibre (91.206 euros) au titre des services de restauration pour 2023

### Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 28 novembre 2022 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 22 novembre 2022 ;

Vu le projet de délibération n° 2022 DASCO 137 par lequel Madame la Maire de Paris demande au Conseil de Paris de fixer la subvention d'équilibre (91 206 euros) aux services de restauration de plusieurs collèges publics en cité scolaire pour 2023 ;

Vu le projet de délibération en date du 28 novembre 2022 par lequel Monsieur Francis SZPNER, Maire du XVI<sup>ème</sup> arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Isabelle NIZARD, Adjointe au Maire chargée des Affaires Scolaires ;

### DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2022 DASCO 137 mentionné en visa.



Mairie du XVI<sup>e</sup> 28 novembre 2022

16.2022.160

2022 DJS 30 Subventions (112.000 euros) et signature d'une convention pluriannuelle d'objectif avec l'O.M.S. 9 et d'avenants avec 12 O.M.S

### Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 28 novembre 2022 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 22 novembre 2022 ;

Vu le projet de délibération n°2022 DJS 30 par lequel Madame la Maire de Paris demande au Conseil de Paris l'autorisation de signer la convention pluriannuelle d'objectif avec O.M.S 9 et avenants avec les 12 O.M.S. pour un montant de 112.000 euros ;

Vu le projet de délibération en date du 28 novembre 2022 par lequel Monsieur Francis SZPNER, Maire du XVI<sup>ème</sup> arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Ali OUBAALI, Adjoint au Maire chargé des Sports ;

### DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2022 DJS 30 mentionné en visa.



Mairie du XVI<sup>e</sup> 28 novembre 2022

16.2022.161 2022 DPE 45 Subventions (93.000 euros) et conventions avec trois associations œuvrant pour la prévention des déchets et la sensibilisation des Parisiens

### Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 28 novembre 2022 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 21 novembre 2022 ;

Vu le projet de délibération n°2022 DPE 45 par lequel Madame la Maire de Paris propose au Conseil de Paris l'attribution de trois subventions d'un montant total de 93.000 € aux associations Les Canaux, les Hyper Voisins et Unis-Cité ;

Vu le projet de délibération en date du 28 novembre 2022 par lequel Monsieur Francis SZPINER, Maire du XVI<sup>ème</sup> arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Véronique BALDINI, Conseillère de Paris déléguée aux Espaces Verts et à la Propreté, Présidente de la commission Sécurité, Espace Public, Voirie, Environnement ;

### DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2022 DPE 45 mentionné en visa.



Mairie du XVI<sup>e</sup>  
28 novembre 2022

16.2022.162

Vœu relatif à la rénovation du système d'éclairage public de l'allée centrale de l'avenue Foch (16<sup>e</sup>)

### Le Conseil d'Arrondissement

Dans la séance du 28 novembre 2022 ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2511-13 ;

**Vu** le règlement intérieur du Conseil du 16<sup>e</sup> arrondissement ;

**Vu** le vœu V162021071 adopté à l'unanimité lors du Conseil d'arrondissement du 17 mai 2021 ;

**Considérant que** le système d'éclairage public de l'allée centrale de l'avenue Foch (16<sup>e</sup>) date des années 1950 et n'a fait depuis l'objet d'aucune rénovation d'envergure ;

**Considérant que** la vétusté de ce système conduit à la dépose progressive des candélabres historiques et à leur remplacement par des dispositifs provisoires de poteaux en bois et de massifs en béton inesthétiques et sujets à des dégradations diverses (affichages, tags, graffitis) ;

**Considérant** l'atteinte au caractère des lieux que constituent ces dispositifs provisoires alors que les allées de l'avenue Foch ont été classées au titre des sites par arrêté ministériel du 18 juin 1960 ;

**Considérant que** la Mairie du 16<sup>e</sup> arrondissement a financé par tranches successives sur ses programmes d'investissements d'intérêt local la rénovation du système d'éclairage des contre-allées de l'avenue Foch ;

**Considérant que** la rénovation du système d'éclairage de l'allée centrale dépasse en revanche les capacités d'investissement d'intérêt local du 16<sup>e</sup> arrondissement et doit donc faire l'objet d'un financement spécifique ;

**Considérant** les demandes formulées en ce sens par la Mairie du 16<sup>e</sup> arrondissement depuis de nombreuses années ;

**Considérant que** le vœu V06 déposé en Conseil de Paris lors de sa séance des 1<sup>er</sup>, 2, 3 et 4 juin 2021 a été retiré après les explications de l'exécutif de la Ville de Paris s'engageant à prendre en considération l'avenue Foch comme un axe prioritaire dans le cadre de rénovation du système d'éclairage public ;

**Considérant que** l'avenue Foch constitue une voie emblématique de la Capitale et revêt à ce titre un intérêt parisien ;

*Sur proposition de Francis SZPINER, Maire du 16<sup>e</sup> arrondissement, et les élus de la majorité du 16<sup>e</sup>,*

**Le Conseil du 16<sup>e</sup> arrondissement émet le vœu à l'unanimité :**

- Que la Mairie de Paris engage dès 2023 un programme de rénovation du système d'éclairage public de l'allée centrale de l'avenue Foch

71 avenue Henri-Martin  
75016 Paris  
01 40 72 16 16





Mairie du XVI<sup>e</sup>  
28 novembre 2022

16.2022.163

Adoption de l'ordre du jour complémentaire du  
25 novembre 2022

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 28 novembre 2022 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2511-16 et L.2511-18 ;

Vu l'article L 2121-11 §2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'urgence ;

Sur proposition de Monsieur Francis SZPINER, Maire du 16<sup>ème</sup> arrondissement ;

**DELIBERE**

**Article unique** : Le Conseil d'arrondissement accepte, vu l'urgence d'examiner les délibérations suivantes :

**162022163** Adoption de l'ordre du jour complémentaire du 25 novembre 2022.

**M. Francis SZPINER rapporteur.**

**2022 DSOL 110** Conventions avec 9 associations autorisées pour la gestion d'actions de prévention spécialisée à Paris pour la période 2023-2026.

**Mme Marie-Hélène DORVALD rapporteure**

**2022 SG 86** Avenant n°3 à la convention relative à l'occupation du domaine public par l'État et aux modalités de participation financière de la Ville dans le cadre du Plan de vidéo protection de Paris (PVPP).

**M. Gérard GACHET rapporteur.**

**2022 DASCO 124 CDE (16ème)** - Subvention 2023 (3 500 000 euros) pour la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire et avenant à la COF 2022-2024.

**2022 DJS 128** Convention avec les 17 caisses des écoles en vue de la restauration des stages Paris Sport Vacances.

**Mme Samia BADAT-KARAM rapporteure.**

**2022 DJS 152** Mise en œuvre du dispositif Paris Jeunes Vacances pour l'année 2023.

**Mme Chloé CHOURAQUI rapporteure.**

**2022 DFPE 185** Subvention exceptionnelle (400 000 euros) et avenant n° 3 à la Fondation Œuvre de la Croix Saint Simon (19e) pour ses 28 établissements d'accueil de la petite enfance.

**Mme Laura LAMBLIN BENICHOU rapporteure.**

L'ordre du jour complémentaire adressé par la convocation du 25 novembre 2022 est adopté à l'unanimité.

71 avenue Henri-Martin  
75016 Paris  
01 40 72 16 16



Mairie du XVI<sup>e</sup> 28 novembre 2022

16.2022.164 2022 DSOL 110 Conventions avec 9 associations autorisées pour la gestion d'actions de prévention spécialisée à Paris pour la période 2023-2026

### Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 28 novembre 2022 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 23 novembre 2022 ;

Vu le projet de délibération n°2022 DSOL 110 par lequel Madame la Maire de Paris propose au Conseil de Paris la signature de 9 conventions pluriannuelles et une convention annuelle avec 9 associations gérant des actions de prévention spécialisée à Paris ;

Vu le projet de délibération en date du 28 novembre 2022 par lequel Monsieur Francis SZPINER, Maire du XVI<sup>ème</sup> arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Marie-Hélène DORVALD, Adjointe au Maire chargée des Affaires Sociales de la Solidarité et du Droit des Femmes ;

### DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2022 DSOL 110 mentionné en visa.



Mairie du XVI<sup>e</sup> 28 novembre 2022

16.2022.165 2022 SG 86 Avenant n°3 à la convention relative à l'occupation du domaine public par l'Etat et aux modalités de participation financière de la Ville dans le cadre du Plan de vidéo protection de Paris (PVPP)

#### Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 28 novembre 2022 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 23 novembre 2022 ;

Vu le projet de délibération n°2022 SG 86 par lequel Madame la Maire de Paris sollicite l'autorisation du Conseil de Paris de signer l'avenant n°3 à la convention relative à l'occupation du domaine public par l'État et aux modalités de participation financière de la Ville de Paris dans le cadre du Plan de Vidéo Protection de Paris (PVPP) ;

Vu le projet de délibération en date du 28 novembre 2022 par lequel Monsieur Francis SZPINER, Maire du XVI<sup>ème</sup> arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Gérard GACHET, Adjoint au Maire chargé de la Sécurité de la Prévention de la Délinquance et du Droit des Victimes ;

#### DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2022 SG 86 mentionné en visa.



Mairie du XVI<sup>e</sup> 28 novembre 2022

16.2022.166

2022 DASCO 124 CDE (16ème) - Subvention 2023 (3 500 000 euros) pour la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire et avenant à la COF 2022-2024

### Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 28 novembre 2022 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 23 novembre 2022 ;

Vu le projet de délibération n°2022 DASCO 124 par lequel Madame la Maire de Paris est autorisée par le Conseil de Paris à conclure avec la Caisse des écoles du 16<sup>ème</sup> arrondissement l'avenant 2023 à la convention susvisée et propose pour l'année 2023 l'attribution d'une subvention d'un montant de 3 500 000 euros pour la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire ;

Vu le projet de délibération en date du 28 novembre 2022 par lequel Monsieur Francis SZPINER, Maire du XVI<sup>ème</sup> arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Samia BADAT-KARAM, Conseillère de Paris déléguée à la Caisse des Écoles Présidente de la Commission Sport, JO, Para-Olympique et Commission de la Jeunesse ;

### DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2022 DASCO 124 mentionné en visa.



Mairie du XVI<sup>e</sup> 28 novembre 2022

16.2022.167 2022 DJS 128 Convention avec les 17 caisses des écoles en vue de la restauration des stages Paris Sport Vacances

### Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 28 novembre 2022 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 23 novembre 2022 ;

Vu le projet de délibération n°2022 DJS 128 par lequel Madame la Maire de Paris propose au Conseil de Paris de l'autoriser à signer des conventions avec les 17 caisses des écoles en vue de la restauration des stages Paris Sport Vacances ;

Vu le projet de délibération en date du 28 novembre 2022 par lequel Monsieur Francis SZPINER, Maire du XVI<sup>ème</sup> arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Samia BADAT-KARAM, Conseillère de Paris déléguée à la Caisse des Écoles Présidente de la Commission Sport, JO, Para-Olympique et Commission de la Jeunesse ;

### DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2022 DJS 128 mentionné en visa.



Mairie du XVI<sup>e</sup> 28 novembre 2022

16.2022.168 2022 DJS 152 Mise en œuvre du dispositif Paris Jeunes Vacances pour l'année 2023.

### Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 28 novembre 2022 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 25 novembre 2022 ;

Vu le projet de délibération n°2022 DJS 152 par lequel Madame la Maire de Paris demande au Conseil de Paris de l'autoriser à poursuivre la mise en œuvre du dispositif Paris Jeunes Vacances destiné à favoriser l'accès des jeunes Parisiens aux vacances en autonomie par contribution financière directe et verser aux bénéficiaires des aides financières ;

Vu le projet de délibération en date du 28 novembre 2022 par lequel Monsieur Francis SZPINER, Maire du XVI<sup>ème</sup> arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Chloé CHOURAQUI, Conseillère d'arrondissement déléguée aux Quartiers Muette et à la Jeunesse ;

### DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2022 DJS 152 mentionné en visa.



Mairie du XVI<sup>e</sup> 28 novembre 2022

16.2022.169 2022 DFPE 185 Subvention exceptionnelle (400 000 euros) et avenant n° 3 à la Fondation Œuvre de la Croix Saint Simon (19e) pour ses 28 établissements d'accueil de la petite enfance

### Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 28 novembre 2022 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 23 novembre 2022 ;

Vu le projet de délibération n°2022 DFPE 185 par lequel Madame la Maire de Paris propose au Conseil de Paris l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 400 000 euros et avenant n°3 à la Fondation Œuvre de la Croix Saint Simon (19<sup>e</sup>) pour ses 28 établissements d'accueil de la petite enfance ;

Vu le projet de délibération en date du 28 novembre 2022 par lequel Monsieur Francis SZPINER, Maire du XVI<sup>ème</sup> arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Sandra LAMBLIN BENICHOU, Conseillère d'arrondissement déléguée à la Famille et au Tourisme ;

### DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2022 DFPE 185 mentionné en visa.